

Communiqué commun

Fichier Edvige : non à une fausse concertation, oui à l'abrogation

mardi 16 septembre 2008, par [Act Up-Paris](#), [AIDES \(France\)](#), [Collectif Contre l'Homophobie](#), [Fédération Autre Cercle](#), [Inter-LGBT](#) (Date de rédaction antérieure : 16 septembre 2008).

La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, reçoit aujourd'hui plusieurs organisations de défense des droits des malades, ainsi que des organisations LGBT (lesbiennes, gaies, bi et trans). Act-Up Paris, Aides, le Collectif contre l'homophobie de Montpellier, la Fédération Autre Cercle et l'Inter-LGBT dénoncent une fausse concertation et réaffirment leur opposition au principe même du fichier EDVIGE : ils n'y participeront donc pas.

Un nouveau décret serait en réalité déjà rédigé. S'il prévoit d'abandonner les aspects les plus polémiques du fichier, le gouvernement n'entend pas revenir sur l'essentiel, à savoir un fichier qui mélange des finalités d'ordre administratif et d'autres relatives à la protection de l'ordre public.

Selon les rectifications et aménagements annoncés par le gouvernement, dont les termes exactes demeurent encore inconnus, les données recueillies resteront donc considérablement étendues. Le fichier visera toujours des membres d'organisations désignées comme « *susceptibles de porter atteinte à l'ordre public* » : autrement dit, avec une définition si subjective, tout militant-e d'organisation associative ou syndicale restera fichable, l'activité citoyenne restera la cible. Des données privées telles que « *les informations fiscales ou patrimoniales* », « *l'environnement de la personne* » ou les « *signes physiques particuliers et objectifs, photographies* » et des données personnelles continueront d'être collectées. Les garanties quant au contrôle, à l'accès, à la rectification des données ou à la durée de leur conservation (indéfinie), extrêmement faibles, ne font pas non plus l'objet de nouvelles discussions. Destiné à « *informer le gouvernement et les représentants des collectivités* », accessible à tout agent de police ou de gendarmerie sans garde-fou suffisant, le fichier Edvige prédispose aux abus, à l'excès et au non respect de l'Etat de droit.

Il ne suffit pas, pour rassurer les associations de défense des droits des malades et des personnes LGBT et pour répondre à une mobilisation citoyenne exemplaire, de renoncer à collecter les données sur la vie sexuelle ou l'état de santé de leurs membres ou de leurs responsables.

C'est le fichier en lui-même qui est porteur de graves dérives. C'est pourquoi, parties prenantes du Collectif Non à Edvige, Act-Up Paris, Aides, le Collectif Contre l'Homophobie, la Fédération Autre Cercle et l'Inter-LGBT demandent son abrogation.

—

Contacts presse :

Pour Act-Up Paris : Emmanuel Chateau, 06 76 22 51 17

Pour AIDES : Marjolaine Bénard, 01 41 83 46 53/06 10 41 23 86

Pour le Collectif Contre l'Homophobie : Hussein Bourgi, 06 70 13 16 26

Pour la Fédération Autre Cercle : Catherine Tripon, 06 80 28 44 67

Pour l'Inter-LGBT, Alain Piriou, 06 82 25 59 47